AVEC BÂLE II, LA BANQUE AMÉLIORE SON SUIVI DU RISQUE

Depuis le 1er janvier 2008 et l'entrée en vigueur de la directive pour l'approche « notation interne avancée », les projets Bâle II sont désormais opérationnels dans les banques. Explications et mode d'emploi d'Olivier Callens (ESLSCA 95), responsable notations et méthodes de crédit au sein du département des Risques pays et portefeuilles de Calyon, la banque de financement et d'investissement du Groupe Crédit Agricole.

L'objectif de la réglementation initiée en 1988 avec le premier accord de Bâle est de sécuriser le système financier avec des normes prudentielles. A la différence de l'ancien ratio réglementaire Cooke, qui privilégiait une approche forfaitaire, l'IRBA (Internal Rating Based Approach) permet aux établissements d'appliquer leurs propres modèles d'évaluation du risque de crédit, à condition que ces systèmes de notation internes propres à chaque établissement soient utilisés dans la gestion interne de la banque et qu'ils soient robustes et justifiés quantitativement pour être validés par les autorités de supervision. *« L'idée, c'est de mesurer mieux et de façon plus exhaustive les risques réellement assumés par la banque, et de s'assurer que les fonds propres sont bien en face des risques,* explique Olivier Callens. *On voit en ce moment que cela a beaucoup de sens ! Avant l'appréciation du risque était moins formalisée et plus subjective, désormais, Bâle II nous oblige à approfondir notre analyse du risque de crédit en le décomposant en plusieurs paramètres (probabilité de défaut du client, montant de l'exposition, maturité de l'opération, prise en compte de garanties et de suretés pour minimiser la perte, etc.), et donc de concevoir des modèles pour mesurer au mieux chacun de ces paramètres. »*

Aujourd'hui Olivier Callens encadre 22 collaborateurs qui sont pour moitié des profils issus de l'université ou d'écoles de commerce, et pour moitié des profils quantitatifs ou statisticiens issus de l'université ou d'écoles d'ingénieur. La mixité des profils est nécessaire pour bien appréhender les problématiques propres aux métiers et au dispositif actuel de Calyon, mettre les partitions en musique à travers des modèles et ensuite suivre la performance de ces modèles. Le sujet principal, c'est le risque de crédit, donc le cœur de métier du banquier. Quand on met en place un modèle, il faut comprendre ce que le métier fait pour le modéliser convenablement. Pour les juniors nombreux dans l'équipe, c'est une bonne entrée en matière et une excellente façon de découvrir la banque.
La mise en place de ce dispositif Bâle II et le travail en mode projet avec les consultants a été très enrichissant et structurant sur le mode de fonctionnement actuel du service. *« Nous avons appris à nous donner des échéances, à faire en sorte que les choses avancent pour produire ce qui est prévu dans le timing fixé en tenant compte des contraintes opérationnelles. Plus que des techniciens purs, nous privilégions les gens pragmatiques, imaginatifs et efficaces avec un bon bagage technique. »*

Olivier Callens

La particularité de ces sujets règlementaires, c'est d'être nouveaux et structurants pour les Banques. Chaque banque les met en place avec des tâtonnements et des avancements différents. Il y a des rencontres et des échanges informels. *« Calyon a eu peu de temps pour mettre les modèles au point à cause de la fusion Crédit Agricole — Crédit Lyonnais mais on a réussi le challenge d'être validé en 2007. Aujourd'hui, nous poursuivons la fiabilisation de ce dispositif certifié par la Commission Bancaire. Nos travaux portent ainsi sur l'amélioration de la performance de nos modèles et une meilleure prise en compte de la particularité de certains métiers. On sait qu'on est dans les premières versions des modèles et que les suivants vont s'améliorer. Par ailleurs, nous travaillons aussi à organiser et fiabiliser la collecte des données de perte qui est une des fonctions annexes de l'équipe et qui permettra à l'avenir de mieux ajuster nos modèles internes. »*

Le service est aussi en charge du Raroc calculé lors de la mise en place de l'opération sur la base des paramètres de risque mesurés par ces modèles internes. Les calculs Raroc, qui permettent de mesurer le couple rendement/risque, sont actuellement utilisés par la banque pour mieux encadrer et orienter son activité. Aujourd'hui avec les nouveaux besoins en fonds propres, l'optimisation de la charge en fonds propre est devenue un véritable enjeu. *« De nombreux métiers, comme ceux des financements spécialisés, ont bien compris l'intérêt de ces sujets et reviennent vers nous afin que l'on optimise nos modèles pour mieux appréhender les spécificités de leur activité. C'est très enthousiasmant de travailler sur ces sujets vivants et structurants ! »*

B.B.

Contacts :
www.calyon.fr/
olivier.callens@calyon.com

CALYON CRÉDIT AGRICOLE CIB